Juicy Couture

make it real™

SKU #4472 Dazzling Swirl LED Color Change Light FCC Information

This device complies with Part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

Note: This equipment has been tested and found to comply with the limits for a Class B digital device, pursuant to part 15 of the FCC Rules. These limits are designed to provide reasonable protection against harmful interference in a residential installation. This equipment generates, uses and can radiate radio frequency energy and, if not installed and used in accordance with the instructions, may cause harmful interference to radio communications. However, there is no guarantee that interference will not occur in a particular installation.

If this equipment does cause harmful interference to radio or television reception, which can be determined by turning the equipment off and on, the user is encouraged to try to correct the interference by one or more of the following measures:

- · Reorient or relocate the receiving antenna.
- Increase the separation between the equipment and receiver.
- Connect the equipment into an outlet on a circuit different from that to which the receiver is connected.
- Consult the dealer or an experienced radio/TV technician for help.

MAKE IT REAL

1700 REISTERSTOWN RD STE 211 PIKESVILLE, MD 21208, USA 410-995-8685

MAKEITREALPLAY.COM © 2024 Make It Real™, LLC. All rights reserved./Tous droits réservs.

© 2024 JUICY COUTURE™ is a trademark of ABG Juicy Couture, LLC. / est une marque déposée de ABG Juicy Couture, LLC.

SKU #4472

Lampe DEL à Tourbillons Multicolores FCC Information

Cet appareil est conforme à la partie 15 des règles de la FCC des États-Unis. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes: 1) Cet appareil ne doit pas causer d'interférences nuisibles, et 2) cet appareil doit accepter toute interférence reçue, y compris les interférences qui peuvent causer un fonctionnement indésirable.

Les changements ou les modifications apportés qui n'ont pas été expressément approuvés par la partie responsable de la conformité sont susceptibles de rendre nulle et non avenue l'autorisation d'utiliser l'équipement accordée à l'utilisateur.

Remarque: cet équipement a été testé et jugé conforme aux limites applicables à un appareil numérique de classe B, conformément à la partie 1 5 des règles de la FCC. Ces limites sont conçues pour fournir une protection raisonnable contre les interférences nuisibles dans les infrastructures résidentielles. Cet équipement génère, utilise et peut émettre de l'énergie radiofréquence et s'il n'est pas installé et utilisé conformément aux instructions, il peut causer des interférences nuisibles dans les communications radio. En outre, il n'y a aucune garantie que des interférences ne se produiront pas dans une infrastructure particulière.

Si cet équipement provoque des interférences perturbant la réception de la radio ou de la télévision (on peut s'en assurer en éteignant et en rallumant l'équipement), nous encourageons l'utilisateur à tenter d'y remédier en prenant l'une des mesures suivantes (voire plusieurs, le cas échéant):

- Réorienter ou déplacer l'antenne de réception.
- Augmenter la distance entre l'équipement et le récepteur.
- Brancher l'équipement sur une prise rattachée à un circuit différent de celui auquel le récepteur est connecté.
- Demander de l'aide au revendeur ou à un technicien expérimenté spécialisé en radio ou en télévision.